



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@cbbrianconnais.fr
www.cbbrianconnais.fr

DELIBERATION

N° 2012-169 du 27 novembre 2012

OBJET : Maison des saisonniers : demande de subvention 2013.

Rapporteur : Mme Laurence FINE

Le 27 novembre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 novembre 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

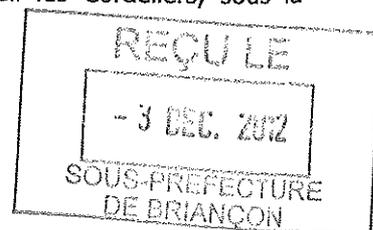
Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votes : 34

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.



Etaient présents : Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, Mme Mireille FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE.

Avaient donné pouvoir :
Mme Catherine VALDENAIRE à M. Philippe SEZANNE
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE.

Etait excusé : M. Thierry DUCURTIL

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant création et gestion de la Maison des Saisonniers du Briançonnais,

Considérant la nécessité de poursuivre les actions engagées, de lancer de nouveaux projets (le redéploiement territorial de la Maison des saisonniers, la mise à jour du guide d'accueil des saisonniers, le lancement d'une réflexion sur l'attractivité du territoire pour les travailleurs saisonniers, la consultation usagers) et d'assurer leur financement,

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales » en date du 12 novembre 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 13 novembre 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

■ Sollicite, auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, un financement à hauteur de 20 000 euros en vue de sa contribution au financement des projets de la Maison des Saisonniers, pour l'année 2013.

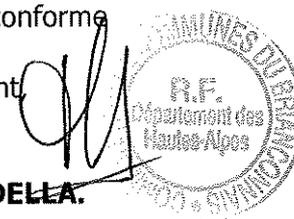
■ Sollicite, auprès du Conseil Général des Hautes-Alpes, un financement à hauteur de 15 000 euros en vue de sa contribution au financement des projets de la Maison des Saisonniers, pour l'année 2013.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 30 NOV. 2012

Date affichage : 04 DEC. 2012